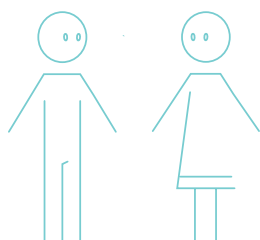


Les **ADIL** un service gratuit...

... pour mieux se loger en AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



“ Les conseillers des ADIL répondent aux questions liées au logement gratuitement et en toute objectivité. ”


Auvergne-Rhône-Alpes

LES ADIL en AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Les ADIL (Agences Départementales d'Information sur le Logement) remplissent une mission d'intérêt général d'information et de conseil au service du public et des acteurs de l'habitat.

Les ADIL ont été créées par les conseils départementaux, l'Etat et les acteurs locaux de l'habitat pour délivrer, de façon gratuite et neutre, des informations préventives permettant un choix éclairé dans tout logement (location, acquisition, construction, travaux...). Ces conseils peuvent être d'ordre juridique, financier ou fiscal.

Selon les besoins, les ADIL orientent ensuite, de manière objective, vers les structures et les professionnels compétents (services de l'État ou des collectivités locales, tribunaux, associations, etc).

1

Une information neutre et gratuite pour des milliers d'usagers

- Les conseillers fournissent des renseignements et conseils personnalisés, indépendants et gratuits. Ils disposent d'un savoir-faire et d'une base de données unique via l'ANIL, qui en font des spécialistes juridiques et financiers dans le domaine du logement.
- Les 37 conseillers juristes des 9 ADIL d'Auvergne-Rhône-Alpes ont délivré 110 000 consultations en 2016.
- Les domaines de compétence sont : les financements (en accession ou rénovation), les contrats (vente, construction, maîtrise d'œuvre...), les relations avec les professionnels de l'immobilier (agents immobiliers, syndicats, notaires, constructeurs...), les assurances liées à l'emprunt ou l'habitation, la fiscalité immobilière, la copropriété et la location (bail, loyer et charges, droits et devoirs...).
- Les entretiens personnalisés sont proposés au siège des ADIL, dans leurs antennes et les permanences (visite, téléphone, mél ou courrier). Soit 84 lieux d'accueil dans 9 départements.

- Les ADIL, associations loi 1901, sont agréées par l'Etat, dans le cadre de l'article L.366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, qui définit leurs missions, notamment celles d'information et de conseil auprès du public.

Si les sites internet, la presse, les réunions d'information, les ateliers, les formations, la présence dans les salons, constituent d'autres vecteurs d'information, seul le conseil personnalisé approfondi assure un accès au droit et une sécurisation juridique et financière.

- Deux ADIL (Drôme et Puy-de-Dôme) exercent la mission d'Espace Info Energie permettant ainsi un conseil complet pour les projets des particuliers (réglementation thermique, qualité de l'habitat, énergies et systèmes constructifs...).

8 conseillers techniques ont informé plus de 5 000 personnes en 2016. Les autres ADIL disposent de permanences conjointes ou de collaborations régulières avec les Espaces Info Energie de leur département.

- Neutres et indépendantes, les ADIL ont un rôle de prévention des litiges entre particuliers (voisinage, locataires et bailleurs ou entre particuliers et professionnels). En cas de contentieux, elles orientent le public vers les professionnels et les experts spécialisés.

2

Les ADIL, actrices de l'habitat

- Chaque ADIL est indépendante et fonctionne grâce aux contributions financières de ses partenaires regroupés au sein d'un conseil d'administration : conseils départementaux, Etat, Action logement, CAF/MSA, EPCI, communes, organismes d'HLM, établissements financiers, promoteurs, associations représentant les familles et les usagers, etc.
- Les ADIL sont présentes dans de multiples instances et dispositifs départementaux ou territoriaux tels que : CLAH (Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat), CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des EXpulsions), CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit), PDALHPD (Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées), PLH (Programme Local de l'Habitat), PDLHI (Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne), Commission de surendettement, PDH (Plan Départemental de l'Habitat), etc.
- Les ADIL participent aussi activement à la mise en œuvre des politiques nationales et locales de l'habitat avec des interventions en faveur de l'accès au droit (gestion de fichier de la demande HLM, information sur le Droit au logement opposable...), des actions pour le logement des personnes défavorisées (prévention des expulsions, lutte contre l'habitat indigne, ...), ou encore pour l'accession sociale à la propriété et pour la rénovation énergétique (volet juridique et financier)...

3

Les ADIL, centres de ressources et observatoires des pratiques

- Les ADIL proposent une importante collection de dépliants à l'attention du grand public (locataires, bailleurs, accédants, copropriétaires...).
- Par ailleurs, elles assurent une mission d'expertise et de veille juridique à l'attention de leurs partenaires et diffusent des documents d'information (analyses juridiques, Habitat Actualité...).
- Les sites internet des ADIL mettent en ligne une partie de leur base de données et des informations d'actualité à caractère national et local.
- Le nombre important de consultations dispensées, ainsi que le partenariat avec les professionnels de l'habitat et les collectivités territoriales font des ADIL des observatoires des pratiques, en particulier sur la demande en matière d'accession à la propriété et sur l'accès au droit.
- Deux ADIL (Allier et Drôme), avec 5 chargés d'études, animent un observatoire de l'habitat et publient régulièrement des études sur les marchés du logement et de la construction.

Une coordination régionale

Les ADIL de la Région Rhône-Alpes collaborent depuis de nombreuses années. Depuis début 2014, une coordination entre les 9 ADIL d'Auvergne-Rhône-Alpes est en place assurant un échange de pratiques, des actions coordonnées et communes.



9 ADIL présentes sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes

14 centres - 70 permanences - 77 collaborateurs

ADIL de l'Allier

4, rue Refembre
03000 Moulins
T. 04 70 20 44 10
www.adil03.org

ADIL de l'Ain

34 rue Général Delestraint
01000 Bourg en Bresse
T. 04 74 21 82 77
www.adil01.org

ADIL de la Drôme

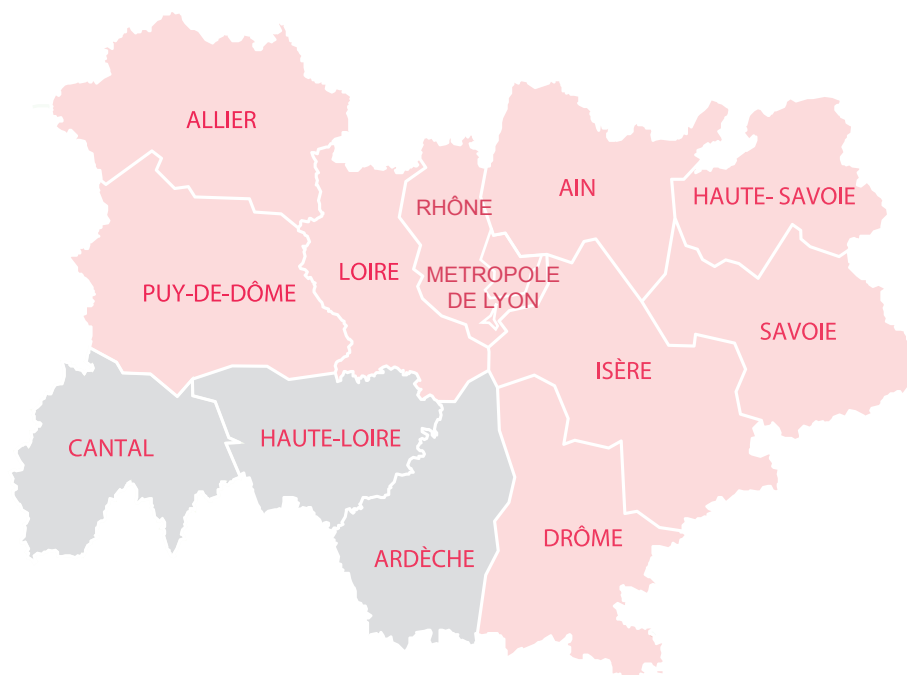
44 rue Faventines
26010 Valence
T. 04 75 79 04 04
www.adil.dromenet.org

ADIL de l'Isère

2 boulevard Maréchal Joffre
38000 Grenoble
T. 04 76 53 37 30
www.adil38.org

ADIL de la Loire

20 rue Balay
42000 Saint-Etienne
T. 04 77 95 13 32
www.adil42.org



ADIL du Puy-de-Dôme

129 avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
T. 04 73 42 30 75
www.adil63.org

ADIL de la Savoie

Bâtiment « EVOLUTION »
Rue Jean Pellerin
73000 Chambéry
T. 04 79 69 90 20
www.adil73.org

ADIL de Haute-Savoie

4 avenue de Chambéry
74000 Annecy
T. 04 50 45 79 72
www.adil74.org

ADIL Département du Rhône Métropole de Lyon

9 rue Vauban
69006 Lyon
T. 04 78 52 84 84
www.adil69.org

Les usagers de l'Ardèche, du Cantal et de la Haute-Loire sont renseignés par les ADIL des départements limitrophes

L'ANIL assure la coordination de 79 ADIL en France

